

De toutes les provinces, c'est le Nouveau-Brunswick qui a accusé la plus forte augmentation proportionnelle en 1963, soit de 13.8 p. 100. L'Ontario s'est placé au deuxième rang (9.6 p. 100), suivie de près par la Colombie-Britannique (8.6). Les avances dans les autres provinces n'ont pas atteint la moyenne nationale de 8.3 p. 100. Les voici: Terre-Neuve, 7.9 p. 100; Nouvelle-Écosse, 7.6 p. 100; Manitoba, 6.9 p. 100; Alberta, 6.8 p. 100; Québec, 6.4 p. 100; Saskatchewan, 5.1 p. 100 et Île-du-Prince-Édouard, 1.4 p. 100.

Les indices de la production manufacturière indiquent que l'accroissement le plus marqué en 1964, en ce qui regarde le volume physique, est celui des biens durables; ils ont accusé une augmentation de 9.6 p. 100 sur 1963. Les industries manufacturières de biens non durables ont grossi leur volume de production de 7.1 p. 100. Parmi les principaux groupes industriels, l'industrie des produits minéraux non métalliques a accusé la plus forte augmentation procentuelle au point de vue du volume, soit de 14.2 p. 100, et tient à la forte demande de ciment Portland et d'autres matériaux de construction par suite de l'intensification de l'activité des investissements. L'industrie du fer et de l'acier, également influencée par l'activité intense des investissements et par la forte demande de biens durables de consommation, a enregistré une hausse de 12.7 p. 100, la deuxième en importance, suivie de l'industrie du caoutchouc avec une augmentation de 12.2 p. 100, et l'industrie chimique et des produits connexes avec une avance de 12 p. 100. La forte augmentation des expéditions des manufacturiers de véhicules automobiles traduit le gain de 9.4 p. 100 qu'a accusé l'industrie du matériel de transport (de même que l'avance au chapitre de l'industrie du caoutchouc), mais la progression de ce premier groupe découle également de la plus forte production d'avions et éléments et de matériel roulant de chemin de fer.

La fabrication répondait pour 26.3 p. 100 du produit national brut au coût des facteurs en 1964 et représentait également 28.5 p. 100 des salaires, traitements et revenus supplémentaires et le même pourcentage de revenu provenant d'investissements, selon la statistique du produit national brut.

Sous-section 2.—Statistique chronologique et courante de l'industrie manufacturière

La statistique de l'industrie manufacturière remonte à 1870; jusqu'en 1915, elle était réunie à l'occasion des recensements décennaux et quinquennaux, et à partir de 1917, au moyen du Recensement annuel des manufactures. Malgré les efforts qui ont été faits depuis 1917 pour maintenir la comparabilité de la statistique, comme le démontre le tableau I, on n'a pu empêcher que les modifications apportées à la couverture des industries, au genre de données réunies et à la méthode de traitement ne rompent ni la continuité ni la comparabilité dans certains éléments. Il y eut notamment en 1952, une importante modification du concept: la valeur brute des produits fut remplacée par la valeur d'origine des expéditions. Plus récemment, l'adoption de la Classification type révisée des industries, en 1960, et du nouveau concept de l'établissement en 1961, ont rompu la continuité avec les années antérieures. Les effets de ces révisions de la classification et de concept sont indiqués au tableau I qui présente la statistique pour la période 1957-1959, suivant la Classification type des industries et le concept de l'activité manufacturière de 1948 et suivant la Classification type révisée des industries (1960) et le nouveau concept de l'établissement. D'après ce nouveau concept, un établissement manufacturier (c'est-à-dire celui dont l'activité principale est la fabrication) est la plus petite unité déclarante capable de faire rapport sur toutes les données suivantes: matières et fournitures utilisées, marchandises achetées pour la revente comme telles, combustible et électricité consommés, nombre et rémunération des employés, stocks, expéditions ou ventes.